L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

JOURNAL OFFICIEL DE L'ETAT ET DE LA TROISIEME MUNICIPALITE.——NOUVELLE-ORLEANS, LUNDI MATIN, 8 SEPTEMBRE 1845.

PUBLIÉ PAR MAGNE & WEISSE.

CONDITIONS DE L'ABEILLE:
ABONNEMENT.
Journal quotidien, une année d'avance $12
Journal de la campagne, deux fois par semaine, une année d'avance, 5

Le terme de l'abonnement est pour une année. Aucune souscription, soit au journal seulement, soit aux annonces, ne sera considérée comme discontinuée de la part de l'abonné, à moins qu'il n'en ait donné avis par écrit, une semaine avant l'expiration de l'année.

ANNONCES.—Une piastre par carré de chaque langue, pour la première insertion, et cinquante cents pour chaque insertion subséquente. Tout changement considérable dans l'annonce originale, devra être payé comme une nouvelle annonce. Le carré est de DIX lignes ou moins.

ABONNEMENS pour l'année aux annonces.—Les artisans et personnes tenant magasin de détail, $40; les Banques, Compagnies d'Assurances et autres institutions publiques, $80; les agents pour navires, bâtiments et bateaux à vapeur, ou les maisons de commerce faisant la commission, $80. Ces abonnements se paient à l'avance et d'avance.

Le privilège des abonnés se borne aux avis qui sont de leur carré chaque fois, et toute fois par semaine.

LES ANNONCES qui sortiront de la ligne ordinaire des affaires d'un abonné à l'année, telles que ventes à l'encan par autorité de justice, ventes de plantations et habitations, maisons ou terrains à vendre, à louer ou à affermer, esclaves marrons, animaux épaves ou égarés, etc., lui seront portées en compte séparément et aux prix ci-dessus énoncés.

LES ANNONCES qui ne doivent paraître que par intervalles, paieront $1 par carré pour chaque insertion.

LES ANNONCES qui ne porteront pas la durée de leur insertion seront publiées jusqu'à un ordre, et devront être payées en conséquence de cette disposition.

LES ANNONCES de candidature à des emplois publics et toutes annonces d'une nature politique; les annonces ou articles d'une nature personnelle (lorsqu'ils pourront être admis), paieront le double du prix ordinaire et d'avance.

Leonard Sturtevant & Co.
MARCHANDS-COMMISSIONNAIRES ET EXPEDITEURS,
VENDENT EN GROS
DE L'HUILE DE BALEINE, DE SPERME ET DE LIN
Savon, Chandelles, Thés, Blanc de Plomb, Peinture noire &c. &c.
No. 12, rue de la Vieille-Levée, Nouvelle-Orléans
9 mai—1 an

WILLIAM DAVIDSON & CO.
AGENS EN COTON,
ET NEGOCIANTS-COMMISSIONNAIRES
Rue du Canal, No. 81, N. Orléans.
2 nov.

P. CUSACHS, Pharmacien.
Magasin en gros de Drogues, de Peintures, d'Huiles, de Médicaments spéciaux, d'articles pour les confiseurs, pour les distillateurs, pour les teinturiers, &c.
Encoignure Condé et St. Philippe—Nlle. Orléans.
30 juillet

MORTON & Co.
MARCHANDISES SÈCHES
No. 25, rue des Magasins.
Les ordres de la campagne seront fidèlement exécutés. 2 nov 1an

George Buchanan, Andrew Buchanan,
Robert Buchanan, John O. Agnew.
GEO. & ROBT. BUCHANAN & Co.
Marchands Commissionnaires,
Rue Tchoupitoulas, No. 82, Nouvelle-Orléans

NORTH & BROTHERS,
MARCHANDS DE MARCHANDISES SÈCHES,
Rue des Magasins,
Encoignure de celle de la Commune,
NOUVELLE-ORLEANS.

JOS HARROD, FRANCIS D. DARLING, G. FOSTER
HARROD, DARLING & Co.
Marchands-Commissionnaires et Expéditeurs,
ET
Agents de la Ligne de Boston et de la Nlle. Orléans,
No. 49, rue de la Commune.
17 juin Nouvelle-Orléans

DAVID & CHAPUS,
IMPORTATEURS DE MARCHANDISES FRANÇAISES, ANGLAISES, ALLEMANDES ET DU PAYS
Vendent en gros et demi-gros,
No. 93, *rue de Chartres, près celle Conti.*
4 juin

J. F. BERCIER. FRANCISCO TIO.
J. F. BERCIER & Co.
Grocers et marchands en général, No. 43 Vieille Levée
Ont constamment un assortiment de groceries fraîches, vins, liqueurs, etc. à des prix libéraux. 26 oct
Nouvelle-Orléans.

F. LAMPRE,
IMPORTEUR ET NEGOCIANT EN GROS,
En Produits de la Havane.
SUCRE. CAFE.
TABAC. CONFITURE.

EMILE JOHNS,
MARCHAND COMMISSIONNAIRE
ET IMPORTEUR DE PRODUITS DES ANTILLES.
Café, Sucre,
Tabac, Cigares.

DES avances libérales seront faites sur consignations et produits à leurs amis de New-York, Boston, Philadelphie, Baltimore, Charleston, Savannah, Liverpool, Havre, Kingston et Jamaïque. WOOD & SIMMONS,
14 jn 39 Magasins.

CHANGEMENT DE DOMICILE.
M. TRON, prévient le public qu'il a transporté son bureau de prêteur dépôt et d'achat d'or et d'argent de la rue St Louis, No 77, à son présent domicile, rue Bourbon, entre St. Louis et Conti, No. 102, et continue comme par le passé, à faire des prêts sur toutes sortes de marchandises et de consignations, et principalement les achats d'or et d'argent, dont il paie la véritable valeur de ces matières. Les personnes sont priées de ne pas envoyer des enfants ni des esclaves. 7 juillet—1an

Bureau de la Compagnie d'Assurances de l'Ouest et contre le feu.
Nouvelle-Orléans, 4 août 1845.
A UNE assemblée du Bureau des Directeurs, tenue ce jour, L. Mathews Esq. ayant donné sa démission, F. N. Wood Esq. a été unanimement élu président.
GEO. C. LAWRASON,
6 août secrétaire

ASSURANCE CONTRE L'INCENDIE.
COMPAGNIE D'ASSURANCE MUTUELLE DE L'OCEAN.—Bureau rue du Camp, No. 45.
Directeurs:
W. A. Gasquet, Président.
Wm. W. Montgomery, J. B. LeBeau,
J. P. Ducongé, Edw. Neill,
A. Gordon, R. W. Montgomery,
J. C. Harrison, W. C. Squier.
CHS. BRIGGS secrétaire.
On assure toute espèce de propriétés contre les risques du feu, au taux le plus raisonnable, et en cas de pertes, les règlements sont faits avec promptitude et libéralité.
17 mars

Bureau de la Compagnie d'Assurances de l'Ouest et contre l'incendie.
Nouvelle-Orléans, 1er juillet 1845.
CETTE Compagnie dans les vues de clore les affaires, a fait assurer ses risques en cours auprès de la compagnie de New York, dite "Sun Mutual Insurance Company" sous l'agence de L. Matthews. Toutes les personnes ayant des polices, sur la marine ou les rivières, sont invitées à se présenter pour être transférées aussitôt que possible. GEORGE C. LAWRASON,
1 juil Secrétaire

OFFICIEL.
DÉPARTEMENT DU TRÉSOR.
Nlle. Orléans, 10 juillet 1845.
LES porteurs des coupons d'intérêts des Bons de l'Etat de la Louisiane, excepté ceux émis en faveur des Banques hypothécaires et les Municipalités Nos 1 et 3 de la Nouvelle-Orléans, sont priés de les présenter pour en recevoir le paiement au Bureau du Trésorier rue du Canal. WM. DEBUYS,
Trésorier de l'Etat.
14 juil 12 17 21 ao 4 août 19, 14 22 sept 3 10

LE CALENDRIER DU JARDINIER,
pour le mois de septembre.

Pour planter: Les Betteraves, haricots, Artichauts de Windsor, carottes, céleri, chicorée, fèves, groseilliers, laitues, navets, épinards, lentilles, pois, persil, salsifis, [illegible]
Les tomates et les choux du pays peuvent être transplantés dans le courant de ce mois, en prenant tous les soins nécessaires. WM. DINN,
4 sept 11, rue de la Commune

GRAINES FRAICHES DE JARDINAGE—Garanties être de la nouvelle récolte de 1845—Le soussigné vient de recevoir par le navire St. Louis, de Philadelphie, un grand assortiment de graines fraîches provenant des meilleures graineteries du Nord. WM. DINN,
12 aou 11 Commune

MOUSSELINE CLAIRE A BAS PRIX.
LE soussigné vient d'acheter à l'encan 4000 yardes de mousseline claire, de divers genres, propres aux habillements de dames, à savoir:
2000 yards, de Balzorines, couleur forte, d'une yarde de large, qu'il vendra à 15 cents la yarde.
[illegible] les jaconats de 20 à 25 cents,
[illegible] superfine, le 25 à 30 cents.
[illegible] sont offerts à moitié prix de ce qu'a coûté l'importation, et méritent d'attirer l'attention des dames.
Aussi—A bas prix—De la toile aux prix de $6 5 à $ 50 la pièce. Impressions à draps &c. pour clore le stock de la saison actuelle.
1 sept C. M. SIMPSON,
Encoignure Dauphine et Chartres

LIQUEURS.—Le soussigné offre à vendre les liqueurs ci-après désignées:
30 barils brandy du Nord, 20 do genièvre,
20 barils excellente eau de vie de pêche de Baltimore,
30 barils vieux whiskey Monongahela, de 5 ans,
50 demi barils idem, de 5 ans,
25 barils vieux whiskey de Bourbon, 15 do de de Seigle. SMITH BRYAN,
4 août 30 Douane

Grates à bon marché.
LES soussignés préviennent leurs amis, ainsi que le public qu'ils viennent de recevoir de New York cinq cents grates assorties, surpassant en beauté et en fini tout ce qu'il y a de mieux en ville. Ces grates ont été fabriquées expressément pour eux par les meilleurs ouvriers du Nord. Ils en ont dans tous les prix, depuis $8 50 jusqu'à $45.
AUSSI—Un grand assortiment de poêles de toutes les qualités.
Ils se chargent du posage des grates et des poêles à des prix très modérés. S. MASPEREAU & Co.
27 août—2m rue Condé, No 22

Aux Habitans Sucriers.
LES soussignés préviennent les habitans sucriers, qu'ils ont inventé un genre de lampe à esprit de gaz, pour sucreries, avec un second tube pour obvier à tout accident.
Ces lampes qui ont deux becs et qui ont été faites expressément pour l'usage de l'esprit de gaz, n'ont besoin d'aucun soin et ne consomment que dix cents d'esprit par 14 heures.
Ils ont en magasin toute espèce de lampes à huile, cuillères et écumoires pour sucreries, briques à feu pour équipages, esprit de gaz à 60 cents le gallon en prenant par baril. Le tout de première qualité et à vendre à des prix modérés. S. MASPEREAU & Co.
27 août—2m rue Condé, No 22

Aux Marchands de la Campagne.
LES soussignés préviennent les marchands de la campagne qu'ils ont réduit les prix des ferblanteries de leur manufacture, et qu'ils viennent de recevoir du Nord un grand assortiment de ferblanteries peintes, dont les prix aussi ont été réduits.
Ils ont constamment en magasin toute espèce de fontes, telles que chaudières, fours, fers à repasser, etc. etc.
AUSSI—Un beau choix de lampes à gaz et à huile, et du gaz à raison de 60 cents le gallon en prenant par baril.
S. MASPEREAU & Co., rue Condé, No. 22.
On toute espèce d'ordres seront remplis avec promptitude. 27 août—2m

SUCRE de Boston—400 colis raffiné en pains, en morceaux et en poudre, à vendre par
2 sept NORCROSS & FOSDICK 40 Gravier

BLANC de Baleine—1000 caisses de Boston, à vendre par NORCROSS & FOSDICK
2 sept 40 Gravier

CIGARES—400 milliers imitation Principe, à vendre par
2 sept NORCROSS & FOSDICK, 40 Gravier

THE—100 caisses par boîtes de 6 à 13 livres, Impérial, Foochong et Souchong, à vendre par
2 sept NORCROSS & FOSDICK 40 Gravier

MORUE—En caisses marine fraiche, en débarquement de la barque Southerner, et à vendre par
WM. FROST & Co.
30 aout 25 Vieille Levée

Nouvelle-Orléans:
LUNDI MATIN, 8 SEPTEMBRE 1845.

CANDIDATS WHIGS:
POUR GOUVERNEUR,
WILLIAM DEBUYS.
POUR LIEUTENANT GOUVERNEUR,
EDWARD SPARROW.

Nous avons appris que le commodore Rousseau, de notre ville, a reçu ordre de se rendre immédiatement au Nord, pour prendre le commandement du vaisseau de ligne Columbus.

ARRIVÉE DE NOUVELLES TROUPES.—Le steamboat Marmora est arrivé hier de Cairo, avec des troupes de ligne venant du Détroit (Michigan). Elles sont au nombre de 270, y compris les officiers.

Poussé dans ses derniers retranchemens, le Courrier admet enfin, en thèse générale, qu'il n'y a aucune connexion entre l'opinion d'un journal et les nouvelles publiées par ce journal. C'est n'admettre, évidemment, qu'une vérité à la façon de M. de la Palisse; mais le Courrier a l'esprit si prodigieusement anguleux, qu'il est presque phénoménal de lui voir accepter une proposition vraie; aussi n'est-ce pas une mince victoire de l'avoir amené là.

Reste maintenant à établir que cette malencontreuse nouvelle, sujet de tant de dissentions intestines et d'encre versée, n'a point été adoptée par nous.

"Le général Gaines maintenant en ville, disionsnous, ayant reçu la nouvelle positive qu'un corps mexicain de dix mille hommes était à huit jours de marche du général Taylor, posté à l'île St. Joseph, a immédiatement envoyé un exprès au gouverneur Mouton à la Passe Christian pour lui demander l'ordre de mettre en réquisition deux régimens, etc.

"L'ordre a été donné de suite et sera promptement exécuté." Et après des détails inutiles à reproduire, nous ajoutions:

"On peut compter sur l'exactitude de ces nouvelles."

Il faut, en vérité, être dominé par le plus incroyable esprit de vertige pour avoir trouvé dans cette phraséologie le moindre mot impliquant approbation.

De quoi s'agit-il? quelles sont ces nouvelles? 1o. que le général Gaines a requis le gouverneur de mettre à sa disposition un certain nombre de milices; 2o. que le gouverneur y a accédé. Rien de plus. Tout le reste n'est que détail d'exécution. Voilà "les nouvelles sur l'exactitude desquelles nous avons dit qu'on pouvait compter"—et les ordres officiels du gouverneur les ont parfaitement confirmées.

Quant à l'existence d'un corps mexicain près des frontières, nous n'avons fait que reproduire ce que disait à ce sujet le général Gaines pour motiver sa réquisition. C'est sa nouvelle, non la nôtre; et c'est comme sienne que nous l'avons donnée: *le général Gaines ayant reçu la nouvelle positive, etc.* Cela n'est-il pas de la dernière évidence?

Fallait-il, pour nous affranchir de toute responsabilité, aux yeux du Courrier, écrire entre parenthèse, à la suite du mot *positive* la formule dont les capitaines de navires font précéder leur signature sur les connaissemens: "que dit être"? Mais lui, qui se pique si fort de tenir aux convenances, doit comprendre que c'eût été une impertinence gratuite.

Disons donc, pour résumer d'un mot cette ennuyeuse discussion, qu'on peut très bien viser à être prophète et manquer du plus simple bon sens.

☞ Le *Courrier* de samedi soir, dans sa partie anglaise, annonce qu'il se fabrique en ville de fausses passes pour les nègres qui trouvent ainsi la facilité de s'en aller vers Cincinnati et autres lieux. Il cite une passe signée d'un nom qui, à ce qu'il dit, n'existe pas à la Nouvelle-Orléans. La police doit être sur ses gardes, et veiller sur les bateaux qui remontent le fleuve.

MEXIQUE.

Samedi la goëlette Mexicaine *Yucateco*, capitaine Pratts, est montée en rade venant de Tampico d'où elle était partie le 30 août.

Hier une autre goëlette le *Gerardo*, est arrivée venant de la Vera-Cruz d'où elle était partie le 30 août. Par cette dernière voie nous avons reçu des journaux de Mexico jusqu'au 23.

Le Président Herrera a formé son nouveau cabinet comme suit: Relations extérieures D. Manuel de la Peña y Peña.
Justice—D. Bernardo Conto,
Guerre—D. Pedro Maria Anaya,
Finances—D. Pedro Fernandez del Castillo.
Ces messieurs ont accepté et prêté serment.

Parlant de la formation de ce ministère le *Diario* dit "qu'il est on ne peut plus satisfaisant, tous les individus qui le composent appartiennent au parti qui a renversé Santa-Anna et se sont toujours fait distinguer par leur attachement pour les institutions libérales".

Un numéro postérieur du même journal dit que "le nouveau ministère est parfaitement d'accord sur la question du Texas; et qu'il est comme son prédécesseur résolu de faire la guerre contre ce *département*".

El *Amigo del Pueblo* se félicite du changement parce que l'ancien cabinet a puissamment manqué de décision et d'énergie.

Il n'est point encore question de déclaration de guerre; mais le *Siglo* soutient toujours l'opinion par lui mise en avant qu'une déclaration n'est pas nécessaire d'après les circonstances particulières où l'on se trouve placé. Et il insiste pour que la guerre soit purement défensive.

MM. Canalizo y Basadre ont fait demander d'être compris dans le décret d'amnistie, se soumettant à sortir du territoire de la République. Leurs demandes ont été soumises à la Chambre des députés.

Une lettre de San Luis, insérée dans la Hesperia du 13 août, porte la force de Paredes à 3500 hommes d'infanterie et 2000 hommes de cavalerie.

D. Juan N. de la Garza y Flores a été nommé gouverneur du département de Tamaulipas par l'assemblée départementale, et cette nomination a été approuvée par le gouvernement.

La *Voz de Tamaulipas* dit que l'administrateur des rentes départementales a annoncé au gouvernement qu'une prochaine invasion du territoire de la part des Texiens était imminente, afin qu'on prenne sans retard des mesures pour protéger ce département qui va se trouver le théâtre de la guerre.

Affaire des Bains de la Delicias.

Sous ce titre, le *XIXe Siècle* a publié dans les termes suivans le résultat du procès formé contre l'adjudant de cavalerie Oller, accusé d'avoir attenté à l'inviolabilité de S. E. M. le ministre de France.

"Hier s'est réuni le Conseil de guerre chargé de juger l'Officier Oller accusé par S. E. M. le Ministre de France d'avoir attenté contre l'inviolabilité de son caractère. Le Conseil était composé de MM. les généraux dont les noms suivent:
Président.—Don José Maria Carrera.
Membres.—D. Luis Pinson; D. Antonio Castro; D. Cayetano Montoya; D. Manuel Cespedes; D. Tomas Requena; D. Manuel Michiltorena; D. Mariano Monterde; D. José Antonio Saldana; D. José Maria Perez; D. Juan Agea; D. Juan Dosamantes; D. Juan Maria Hernandez.
Auditeur.—M. Zosaya.

La séance a duré depuis dix heures et demie du matin jusqu'à neuf heures et demie du soir. Le tribunal a prononcé que le capitaine Oller ne pouvait être considéré comme coupable d'attentat sur la personne de M. le Ministre de France, attendu qu'il ne connaissait point son caractère; il a déclaré en outre que le temps de sa détention avait suffisamment purgé la faute qu'il a pu avoir commise lors de cet événement.

Le Courrier Français attaque très vivement ce jugement.

On lit dans le Courrier Français:

"BRUITS DE REVOLUTION DEMENTIS.—Les bruits les plus alarmans se sont répandus ces jours derniers. Il ne s'agissait rien moins que du soulèvement de la division cantonnée à San Luis, qui, ajoutait-on, aurait refusé de marcher sur le Texas si on ne lui accordait tous les secours et moyens nécessaires pour entrer en campagne.

"Le Siglo en enrégistrant ces fâcheuses rumeurs fait les réflexions suivantes:

"Nous espérons que le public sera tenu au courant de la réalité de cet événement, et s'il est vrai, ainsi qu'on nous l'a dit, il n'aurait rien de surprenant puisqu'il dût nous couvrir de honte. Quels sont donc ces chefs et ces officiers qui, après avoir vécu aux dépens de la nation, viennent, le jour où on les envoie à la frontière pour défendre les droits les plus sacrés de leur pays, imposer des conditions au gouvernement? Quelle que soit la justice de leurs réclamations, les chefs de ces soldats qui, presque sans vêtemens, mal nourris, ont donné tant de preuves héroïques de leur valeur, ces chefs devaient savoir que leur honneur et leur devoir consistaient à obéir aux ordres du gouvernement, et à lui adresser leurs représentations par les voies légales. Agir autrement c'est commettre un crime contre la discipline, un attentat contre la république; et les soldats qui ne veulent servir que sous conditions doivent rentrer dans leurs foyers.

"Mais ne conservons plus d'illusions; toutes ces choses se voient au Mexique, et nous sommes réservés à en voir de pire, parce qu'ici tout est souffert, parce que l'impunité existe de plein droit. Ici les criminels ne conservent aucune retenue, parce que le crime n'est jamais châtié. Les coupables défient la puissance des lois parce qu'ils savent que c'est une puissance sans réalité. L'opinion publique oublie tout, le pouvoir pardonne tout. Et quand on proclame ainsi l'impunité comme un principe régulateur; quand on indique aux factieux que les révoltes sont des spéculations qui n'offrent aucuns risques et dans lesquelles on peut gagner beaucoup; quand enfin, de cette manière, on condamne la société à toutes les horreurs de l'incertitude et de l'anarchie, on croit tout excuser en faisant étalage de la douceur de notre caractère!.... Eh bien! persévérons dans cette voie, sans oublier ces terribles paroles de Montesquieu: "Quand, dans un gouvernement populaire, les lois ont cessé d'être exécutées, comme cette position ne peut provenir que de la corruption de la république, on peut assurer que l'état est perdu. Quand Syla voulut rendre à Rome sa liberté, elle ne put la recevoir, parce qu'elle n'avait plus qu'un faible reste de vertu; et comme, de jour en jour, cette vertu disparaissait, au lieu de reprendre des forces après la chute de César, de Tibère, de Caïus, de Claude, de Néron et de Domitien, l'esclavage pesa de plus en plus sur elle: tous les coups étaient dirigés contre les tyrans; aucun contre la tyrannie."

Le Diario del Gobierno s'est empressé de démentir ces bruits alarmans; il annonce qu'effectivement quelques fauteurs d'anarchie et de troubles avaient cherché à entraîner une partie de l'armée, mais que, grâce à l'énergie et à la fidélité de M. le général Paredes et autres chefs supérieurs, ces intrigues ont été promptement étouffées et que le bon ordre a été rétabli sur le champ."

L'*Amigo del Pueblo* insère sur ces affaires une lettre dont voici de nombreux fragmens:

"Il s'est passé ici des choses assez extraordinaires et sans la prudence du général Paredes, le mal aurait pu être grand. Ce qui est certain c'est que le général Filisola devait prendre le commandement de la troisième division pendant que le général Paredes allait à Mexico s'entendre sur les opérations de la campagne et sur la conduite qu'il devait tenir avec son armée de réserve. Mais l'alarme fut si extraordinaire et les intentions des chefs si singulièrement interprétées, que le général Filisola refusa le commandement bien que le général Paredes fut décidé à le lui donner.

"Pendant ce temps là la première division que dirigeait le général Filisola et qui, à ce qu'il paraît, devait relever la troisième, reçut de ce général l'ordre de marcher sur le Saltillo, et, à la fin de la première journée sur l'hacienda de Peñasco, se souleva, protestant ne vouloir pas marcher plus loin n'ayant que pour six jours de vivres et manquant de vêtemens, souliers &c. Filisola a fait revenir la division qui se trouve maintenant à trois et six lieues de San-Luis dans la direction de Mexico".

Le *Siglo* d'une date postérieure, dit "qu'en effet des mal intentionnés avaient fait croire qu'on voulait perdre ce corps en le menant dans les déserts sans vivres, et qu'il y avait eu par suite une sorte de mouvement insurrectionnel; mais que ce mouvement auquel n'avait participé qu'un petit nombre d'officiers de la première division était sans gravité et que tout était rentré dans l'ordre à la voix de Parédes, et le corps a continué sa route".

Extrait d'une lettre de Monterey, (Californie) datée du 19 juillet. "Ce pays suit plus que jamais son provincialisme.... je crois que tout va mal. On dit qu'il vient des forces; mais on ne sait pas la vérité. Le gouvernement-général a perdu sa dignité. On croit ici généralement que le Mexique est plus faible que la Californie. On dit que, dans une dépêche adressée au gouvernement D. José De Castro, s'était mis à la tête de la révolution sur l'ordre qu'il en avait reçu de Michel Forrena &c.

El *Monitor Constitucional* se plaint de l'apathie du peuple pour les élections primaires pour nommer des députés au Congrès. Il y a eu, s'il faut l'en croire, des paroisses où il n'y a pas eu d'élections faute d'électeurs.

On lit dans le *Siglo*. "Il est triste, dans les circonstances actuelles, de voir la Chambre des Députés s'occuper et faire occuper le Sénat des questions les plus frivoles—Habilitation d'âge, légitimité d'enfans naturels, confirmation de grâces accordées par le gouvernement provisoire et autres matières semblables. Voilà ce dont on s'occupe pendant que les questions les plus vivaces et les plus importantes sont enterrées dans les cartons des commissions! Comment veut-on, en présence de ces faits, qu'il ne s'élève pas contre la Chambre un cri général d'indignation?....

Les voleurs continuent à dévaliser les voyageurs sur toutes les routes.

El Amigo del Pueblo dit, sous le titre de "Haute Californie"—"Le commissionnaire dernièrement arrivé à Acapulco pour traiter avec le gouvernement quelques points relatifs à cet intéressant département, est maintenant dans cette capitale. Il paraît que sa mission consiste à prévenir que le peuple californien ne veut pas recevoir et ne recevra pas les troupes qu'on envoie chez lui, sans doute parce que celles de Michel Torena ont commis une foule d'exactions et d'injustices. Nous pensons cependant que le gouvernement prendra sur le champ des mesures pour que les troupes qu'il envoie ne soient pas à charge à la population—mais il importe de mettre la Californie à l'abri d'un coup de main...."

CHRONIQUE LOCALE.

COUR DE CITÉ.—Durant les quatre derniers jours, cette Cour s'est occupée de la plainte portée par Clément Deneufbourg contre Wm. H. McCardle, ex-Editeur du *Tropic*. M. E. A. Canon se présentait pour le plaignant, M. Randall Hunt pour le défendeur. On se rappelle quels sont les faits qui ont donné lieu à cette affaire. Un mulâtre, appartenant au plaignant, avait été sévèrement châtié dans les premiers jours de mai à la geôle pour un vol dont on l'accusait; et lorsqu'il en sortit, il excita la commisération de quelques personnes qui obtinrent du Recorder de la 2de Municipalité, qu'il fut envoyé à l'hôpital de Charité. Cet incident occupa le public à cette époque; la presse s'en entretint; et le *Tropic* y consacra un article qui a donné lieu aux poursuites actuelles. Le plaignant réclamait $300 de dommages-intérêts; le défendeur répondait que l'article n'a été publié que par de bons motifs et dans d'excellentes intentions.

Le jury se composait de MM. J. B. Blanchard, Benj. Fox, P. A. Hebrard, Wm. Renneck, A. Quimper et Alex. Lanneaux. Les témoins du plaignant ont déposé qu'il avait l'habitude de traiter ses esclaves avec justice et indulgence. Ceux de la défense ont constaté le déplorable état où se trouvait le mulâtre à sa sortie de prison, et confirmé les détails qui ont déjà été publiés à ce sujet. Quelques-uns d'entre eux ont aussi déclaré que le plaignant passait pour être cruel envers ses esclaves; mais ils ont reconnu en même temps qu'ils ne le savaient que par ouï-dire et non point personnellement.

Les plaidoiries, qui de part et d'autre ont été remarquables de lucidité et d'habileté, ont occupé la Cour samedi jusqu'à neuf heures. Après une heure de réclusion, le jury, n'ayant pu s'accorder sur un verdict, a été déchargé, et l'affaire sera de nouveau appelée par devant un autre jury.

Mystérieux suicide.—Un individu nommé G. Kunkel, venant de la Nouvelle Orléans, arriva le 27 août dernier à Baltimore et descendit à l'Hôtel de l'Exchange. Il recommanda bien qu'on l'éveillât le lendemain de grand matin, attendu que son intention était de partir par le premier convoi du chemin de fer de l'Ouest. Lorsque le garçon, fidèle aux ordres qu'il avait reçus, entra le lendemain dans la chambre du voyageur, il le trouva pendu avec un foulard à l'une des colonnes. Le malheureux était mort. Sa position était telle qu'il lui avait fallu une résolution bien arrêtée pour mourir; en effet ses pieds portaient à terre et ses bras touchaient à la colonne du lit; et le moindre mouvement pouvait le sauver. Une enquête du coroner eut lieu. On trouva sur sa personne et dans sa malle une somme de $330 en or et en billets de la banque de la Louisiane. La marque de son linge correspondait au nom qu'il avait inscrit sur le registre de l'hôtel; mais il n'avait ni lettre ni papier, rien qui indiquât la cause de son suicide. Il a été enterré par les soins du coroner.

☞ Miss Virginia, fille du major-général Winfield Scott, de l'armée des Etats-Unis, est morte le 26 août, au couvent de la Visitation à George Town, district de Columbie, dans la 24e année de son âge.

PEYTONA.—Le propriétaire de ce "fameux coursier" a annoncé qu'il ne courrait pas cet automne et qu'il se reposerait jusqu'au printemps prochain. A cette époque Peytona sera disposé à courir un pari de 10,000 piastres contre Fashion.

MEURTRE.—Un nègre libre du nom de James Alexander a dernièrement assassiné à Baltimore un jeune homme de couleur, nommé Wash Sheppard. Celui-ci était malade au lit, lorsque l'autre vint et lui brisa la tête à coup de hache.

☞ La goëlette *On-ka-hy-e*, commandée par le lieutenant Sinclair, est sortie le 27 courant de Norfolk et se rend au Texas.

NEW-YORK.—Le gouverneur de l'Etat de New-York, S. WRIGHT, a enfin lancé sa proclamation pour déclarer le comté de Delaware en état d'insurrection et pour menacer des peines prévues par la loi tous ceux qui essaieraient de résister aux mesures légales ou qui tenteraient de délivrer les prisonniers qui auraient été légalement arrêtés. La proclamation remplit deux colonnes de l'*Argus* d'Albany, et discute fort au long les divers points soulevés par la question d'*Anti-rentism*. L'*Argus* ajoute: "Nous ne doutons pas que des mesures de vigueur ne suivent bientôt cette proclamation. L'adjudant Farrington est parti hier dans l'après-midi, à bord du bateau qui se rend à Delhi par la voie de Catskill; il veillera en personne à ce que l'on fasse promptement droit à ses réquisitions.

—On a arrêté, il y a quelques jours, à New-York, une bande de faussaires.

—La ville de New York est en vérité la ville des crimes mystérieux et des aventures romanesques. Nous avions le crime, il y a deux ou trois jours, voici cette fois l'aventure. Une jeune demoiselle, héritière d'une grande fortune, visitait assez souvent un élégant magasin de la rue Catherine, qui jouit d'une grande vogue. Parmi les commis s'en trouvait un qui se distinguait par son empressement à servir la riche et jolie visiteuse; il déployait pour lui plaire tous ses soins et toute son amabilité. Il paraît qu'il n'y réussit que trop bien: un beau jour en effet le jeune commis, que l'on nomme Lewis, ne parut pas au comptoir et l'on s'aperçut en même temps que la jeune héritière n'était plus chez elle. Les frères de la demoiselle, instruits de sa disparition, mirent aux trousses des fugitifs toute la police de New York; mais toutes les recherches avaient été inutiles aux dernières dates, et les deux amoureux ont eu tout le temps de se marier à leur aise.

AMERIQUE DU SUD.

Le brick Glamorgan, arrivé à Baltimore, nous apporte des nouvelles de Kingston qui vont jusqu'au 5 août. Ces nouvelles sont exclusivement de l'Amérique du Sud. Le général Florès ex-président de la république de l'Equateur, est arrivé à Kingston le 30 juillet, à bord du paquebot à vapeur Teviot qui fait le service de l'Amérique du Sud. A la suite d'un mouvement qui a eu lieu à Guyaquil, ce général a abandonné volontairement le pouvoir, afin de ne pas entraîner son pays dans les horreurs de la guerre civile. Il conserve ses grades, ses titres, son traitement, et il aura le droit de rentrer dans deux ans.

Une partie de l'escadre américaine de l'Océan Pacifique était le 4 juillet au port de Callao (Perou); savoir: la frégate Savannah, et les corvettes Levant et Portsmouth. La médiation de la Savannah, et D. Phoenix et B. C. Gatun du Levant, ont quitté l'escadre et sont arrivés à Baltimore par la voie de Kingston.

Les bâtimens de commerce américains qui se trouvaient à Callao, étaient le Leland, allant aux Indes Occidentales; la barque Toulon aux Iles Sandwich. Le brick Clyde était parti récemment pour Valparaiso.

La frégate des Etats-Unis Brandywine, la corvette St. Louis et le brick Perry étaient partis depuis un mois pour revenir aux Etats-Unis. La corvette Warren était sur les côtes du Mexique; la goëlette Flirt avec la malle des Etats Unis, était arrivée à Chagres le 26 juillet.

M. Billach, chargé d'affaires des Etats Unis à Bogota, était arrivé à Carthagène et devait partir le 30 pour se rendre à son poste.

NLLE. PROVIDENCE.—Nous recevons par la voie de Charleston des nouvelles de Nassau qui vont jusqu'au 22 ou 23 août. La goëlette *Chester*, capitaine Stuckney, allant de Jérémie à Boston avec une cargaison de café et de bois de Campêche, s'est perdue le 31 juillet sur West-French Key; 180 sacs de café et presque tous les agrès du navire ont été sauvés et transportés pour être vendus à Nassau. L'équipage est resté huit jours sur la Caye qui est inhabitée; il a été recueilli par le sloop Andover. Le 3me jour, on avait aperçu le brick *Fame* de Boston; mais malgré les signaux il avait refusé de prendre les naufragés et même de leur envoyer des provisions.

Le brick français *Cosmopolite*, allant de Cayes à Marseille, avec une cargaison de café et de bois de Campêche, s'est perdu le 7 août sur l'île de la Fortune. La cargaison, les agrès et l'équipage ont été sauvés.

JURY DE POLICE DE LA PAROISSE D'ORLEANS.
Séance du 5 sept. 1845.

Présents:—l'honorable Charles Maurian, juge de la paroisse, et MM. Percy, Dana, Crozat, Peire, Dupaty, Fréret, Rab, Livaudais, et Nicomède.
Absents:—MM. Ramos, Blossman, Lavillebeuvre et Vienne.

Après lecture et approbation du procès verbal de la séance précédente.

Le juge soumet au jury une lettre du Trésorier de la paroisse d'Orléans, informant le jury qu'il a reçu de M. Félix Grima, la somme de $981.48, et de M. Félix Percy notaire, celle de $2,114.89, provenant du legs de feu Stephen Henderson, aux pauvres de la paroisse d'Orléans.

M. Percy, au nom du comité de finances, présente la résolution suivante qui a été adoptée:

Résolu que le Trésorier de la paroisse est autorisé à payer les comptes suivants:

A Auguste Bruelé, pour fourniture de bureau au jury, trésorier et collecteur....	$22 25
Au même pour dito au collecteur des taxes....	28 50
A B & A. Soulié, pour charbon fourni au bureau des Assesseurs en janvier dernier....	4 50

M. Fréret fait la motion que le comité de finances soit autorisé à réduire à deux le nombre des lampes pour l'éclairage au gaz de la maison des Cours de justice, et à prendre avec la Compagnie du gaz l'arrangement nécessaire à cet égard.

Cette motion a été adoptée.

M. Fréret a présenté les résolutions suivantes, qui ont été adoptées:

Résolu que le Trésorier de la paroisse d'Orléans est autorisé à remettre à l'avocat du juri de police, un état des sommes qui sont dûes à la dite paroisse par les différentes personnes comptables à la caisse de Paroisse.

Résolu de plus, que l'avocat du jury de police est demeure autorisé à poursuivre par devant toute Cour de juridiction compétente, les personnes comptables qui doivent à la Paroisse, suivant l'état qui lui sera remis par le Trésorier, après avoir fait aux débiteurs la demande à l'amiable des sommes dûes par eux.

M. Nicomède a présenté la résolution suivante, qui a été adoptée:

Résolu que l'avocat de la Paroisse soit à fournir au collecteur des taxes sur propriétés foncières et esclaves, de la dite Paroisse, une liste de tous les comptes qu'il a en sa possession.

Sur motion, le jury s'est ajourné sine-die.
A. CRUZAT, Secrétaire.

FEUILLETON.

LE COMTE DE MONTE CHRISTO
PAR ALEXANDRE DUMAS.

TROISIEME PARTIE.

(Pour les deux premières, voir l'*Abeille* du 20 novembre au 7 février.
Pour la troisième voir l'*Abeille* du 4 août au 6 sept.

LE MAJOR CAVALCANTI.—Suite.

—Et, reprit Monte-Christo, vous apportez vos papiers bien en règle?
—Quels papiers? demanda le Lucquois.
—Mais votre acte de mariage avec Oliva Corsinari et l'acte de naissance de l'enfant?
—L'acte de naissance de l'enfant?
—L'acte de naissance d'Andrea Cavalcanti, de votre fils; ne s'appelle-t-il pas Andrea?
—Je crois que oui, dit le Lucquois.
—Comment! vous le croyez?
—Dame! je n'ose pas affirmer, il y a si longtemps qu'il est perdu.
—C'est juste, dit Monte-Christo. Enfin vous avez tous ces papiers?
—Monsieur le comte, c'est avec regret que je vous annonce que, n'étant pas prévenu de me munir de ces pièces, j'ai négligé de les prendre avec moi.
—Ah! diable! fit Monte-Christo.
—Etaient-elles donc tout à fait nécessaires?
—Indispensables.
Le Lucquois se gratta le front.
—Ah! *per Baccho*, dit-il, indispensables!
—Sans doute; si l'on allait élever ici quelque doute sur la validité de votre mariage, sur la légitimité de votre enfant!
—C'est juste, dit le Lucquois, on pourrait élever des doutes.
—Ce serait fâcheux pour ce jeune homme.
—Ce serait fatal.
—Cela pourrait lui faire manquer quelque magnifique mariage.
—*O peccato!*
—En France, vous comprenez, on est sévère; il ne suffit pas, comme en Italie, d'aller trouver un prêtre et de lui dire: Nous nous aimons, unissez-nous. Il y a mariage civil en France, et pour se marier civilement, il faut des pièces qui constatent l'identité.
—Voilà le malheur, ces papiers je ne les ai pas.
—Heureusement que je les ai, moi, dit Monte-Christo.
—Vous?
—Oui.
—Vous les avez?
—Je les ai.
—Ah! par exemple, dit le Lucquois qui, voyant le but de son voyage manqué par l'absence de ses papiers, craignait que cet oubli n'amenât quelque difficulté au sujet des quarante-huit mille livres; ah! par exemple, voilà un bonheur. Oui, reprit-il, voilà un bonheur, car je n'y eusse pas songé, moi.
—Pardieu je crois bien, on ne songe pas à tout. Mais heureusement l'abbé Busoni y a songé pour vous.
—Voyez-vous, ce cher abbé!
—C'est un homme de précaution.
—C'est un homme admirable, dit le Lucquois, et il vous les a envoyés?
—Les voici.
Le Lucquois joignit les mains en signe d'admiration.
—Vous avez épousé Oliva Corsinari dans l'église de Sainte-Paule de Monte-Cattini; voici le certificat du prêtre.
—Oui, ma foi, le voilà, dit le major en le regardant avec étonnement.
—Et voici l'acte de baptême d'Andrea Cavalcanti, délivré par le curé de Saravezza.
—Tout est en règle, dit le major.
—Alors prenez ces papiers, dont je n'ai que faire; vous les donnerez à votre fils, qui les gardera soigneusement.
—Je le crois bien!.... S'il les perdait....
—Eh bien! s'il les perdait? demanda Monte-Christo.
—Eh bien! reprit le Lucquois, on serait obligé d'écrire là-bas, et ce serait fort long de s'en procurer d'autres.
—En effet, ce serait difficile, dit Monte-Christo.
—Presque impossible, répondit le Lucquois.
—Je suis bien aise que vous compreniez la valeur de ces papiers.
—C'est-à-dire que je les regarde comme impayables.
—Maintenant, dit Monte-Christo, quant à la mère du jeune homme....
—Quant à la mère du jeune homme....répéta le major avec inquiétude.
—Quant à la marquise Corsinari.
—Mon Dieu! dit le Lucquois, sous les pas duquel les difficultés semblaient naître, est-ce qu'on aurait besoin d'elle?
—Non, Monsieur, reprit Monte-Christo, d'ailleurs n'a-t-elle point....
—Si fait, si fait, dit le major, elle a....
—Payé son tribut à la nature....
—Hélas oui, dit vivement le Lucquois.
—J'ai su cela, reprit Monte-Christo; elle est morte il y a dix ans.
—Et je pleure encore sa mort, monsieur, dit le major, en tirant de sa poche un mouchoir à carreaux, et en s'essuyant alternativement, d'abord l'œil gauche et ensuite l'œil droit.
—Que voulez-vous, dit Monte-Christo, nous sommes tous mortels. Maintenant, vous comprenez, cher monsieur Cavalcanti, vous comprenez qu'il est inutile qu'on sache en France que vous êtes séparé de votre fils depuis quinze ans. Toutes ces histoires de Bohémiens qui enlèvent les enfans n'ont pas de vogue chez nous. Vous l'avez envoyé faire son éducation dans un collège de province, et vous voulez qu'il achève cette éducation dans le monde parisien. Voilà pourquoi vous avez quitté Via-Reggio, que vous habitez depuis la mort de votre femme. Cela suffira.
—Vous croyez?
—Certainement.
—Très bien, alors.
—Si l'on apprenait quelque chose de cette séparation....
—Ah! oui. Que dirais-je?
—Qu'un précepteur infidèle, vendu aux ennemis de votre famille....
—Aux Corsinari?
—Certainement.... avait enlevé cet enfant pour que votre nom s'éteignît.
—C'est juste, puisqu'il est fils unique....
—Eh bien! maintenant que tout est arrêté, que vos souvenirs, remis à neuf ne vous trahiront pas, vous avez deviné sans doute que je vous avais ménagé une surprise?
—Agréable? demanda le Lucquois.
—Ah! dit Monte-Christo, je vois bien qu'on ne trompe pas plus l'œil que le cœur d'un père.
—Hum! fit le major.
—On vous a fait quelque révélation indiscrète, ou plutôt vous avez deviné qu'il était là.
—Qui, là?
—Votre enfant, votre fils, votre Andrea.
—Je l'ai deviné, répondit le Lucquois avec le plus grand flegme du monde; ainsi il est ici?
—Ici même, dit Monte-Christo; en entrant tout à l'heure, le valet de chambre m'a prévenu de son arrivée.
—Ah! fort bien! ah! fort bien! dit le major en resserrant à chaque exclamation les brandebourgs de sa polonaise.
—Mon cher monsieur, dit Monte-Christo, je comprends toute votre émotion, il faut vous donner le temps de vous remettre; je veux aussi préparer le jeune homme à cette entrevue tant désirée, car je présume qu'il n'est pas moins impatient que vous.
—Je le crois, dit Cavalcanti.
—Eh bien! dans un petit quart d'heure nous sommes à vous.
—Vous me l'amenez donc? vous poussez donc la bonté jusqu'à me le présenter vous-même?
—Non, je ne veux point me placer entre un père et son fils, vous serez seuls, monsieur le major; mais soyez tranquille, au cas même où la voix du sang resterait muette, il n'y aurait pas à vous tromper: il entrera par cette porte. C'est un beau jeune homme blond, un peu trop blond peut-être, de manières toutes prévenantes, vous verrez.
—A propos, dit le major, vous savez que je n'ai emporté avec moi que les deux mille francs que ce bon abbé Busoni m'avait fait passer. Là-dessus j'ai fait le voyage, et.....
—Et vous avez besoin d'argent.... c'est trop juste, cher monsieur Cavalcanti. Tenez, voici pour faire un compte, huit billets de mille francs.
Les yeux du major brillèrent comme des escarboucles.
—C'est quarante mille francs que je vous redois, dit Monte-Christo.
—Votre Excellence veut-elle un reçu? dit le major en glissant les billets dans la poche intérieure de sa polonaise.
—A quoi bon? dit le comte.
—Mais pour vous décharger vis-à-vis de l'abbé Busoni?
—Eh bien! vous me donnerez un reçu général en touchant les quarante derniers mille francs. Entre honnêtes gens, de pareilles précautions sont inutiles.
—Ah! oui, c'est vrai, dit le major, entre honnêtes gens.
—Maintenant, un dernier mot marquis.
—Dites.
—Vous permettez une petite recommandation, n'est-ce pas?
—Comment donc! Je la demande.
—Il n'y aurait pas de mal que vous quittassiez cette polonaise.
—Vraiment, dit le major, en regardant le vêtement avec une certaine complaisance.
—Oui, cela se porte encore à Via-Reggio, mais à Paris il y a longtemps déjà que ce costume, quelque élégant qu'il soit, a passé de mode.
—C'est fâcheux, dit le Lucquois.
—Oh! si vous y tenez, vous le reprendrez en vous en allant.
—Mais que mettrai-je?
—Ce que vous trouverez dans vos malles.
—Comment, dans mes malles? Je n'ai qu'un portemanteau.
—Avec vous, sans doute. A quoi bon s'embarrasser? D'ailleurs, un vieux soldat aime à marcher en leste équipage.
—Voilà justement pourquoi....
—Mais vous êtes homme de précaution, et vous avez envoyé vos malles en avant. Elles sont arrivées hier à l'hôtel des Princes, rue de Richelieu. C'est là que vous avez retenu votre logement.
—Alors dans ces malles?....
—Je présume que vous avez eu la précaution de faire enfermer par votre valet de chambre tout ce qu'il vous faut: habits de ville, habits d'uniforme. Dans les grandes circonstances, vous mettrez l'habit d'uniforme, cela fait bien. N'oubliez pas vos croix. On s'en moque encore en France, mais on en porte toujours.
—Très bien! très bien! très bien! dit le major, qui marchait d'éblouissement en éblouissement.
—Et maintenant, dit Monte-Christo, que votre cœur est affermi contre les émotions trop vives, préparez-vous, cher monsieur Cavalcanti, à revoir votre fils Andrea.
Et faisant un charmant salut au Lucquois ravi en extase, Monte-Christo disparut derrière la tapisserie.

ANDREA CAVALCANTI.

Le comte de Monte-Christo entra dans le salon voisin, que Baptistin avait désigné sous le nom de salon bleu, et où venait de le précéder un jeune homme de tournure dégagée, assez élégamment vêtu, et qu'un cabriolet de place avait, une demi-heure auparavant, jeté à la porte de l'hôtel.
Baptistin n'avait pas eu de peine à le reconnaître; c'était bien ce grand jeune homme aux cheveux blonds, à la barbe rousse, aux yeux noirs, dont le teint vermeil et la peau éblouissante de blancheur lui avaient été signalés par son maître.
Quand le comte entra dans le salon, le jeune homme était négligemment étendu sur un sofa, fouettant avec distraction sa botte d'un petit jonc à pomme d'or.
En apercevant Monte-Christo, il se leva vivement.
—Monsieur est le comte de Monte-Christo? dit-il.
—Oui, Monsieur, répondit celui-ci, et j'ai l'honneur de parler, je crois, à M. le comte Andrea Cavalcanti?
—Le comte Andrea Cavalcanti, répéta le jeune homme en accompagnant ces mots d'un salut plein de désinvolture.
—Vous devez avoir une lettre qui vous accrédite près de moi? dit Monte-Christo.
—Je ne vous en parlais pas à cause de la signature, qui m'a paru étrange.
—Simbad le Marin, n'est-ce pas?
—Justement. Or comme je n'ai jamais connu d'autre Simbad le Marin que celui des *Mille et une Nuits*.
—Eh bien! c'est un de ses descendans, un de mes amis fort riche, un Anglais plus qu'original, presque fou, dont le véritable nom est lord Wilmore.
—Ah! voilà qui m'explique tout, dit Andrea. Alors cela va à merveille. C'est ce même Anglais que j'ai connu à.... oui, très bien.... Monsieur le comte, je suis votre serviteur.
—Si ce que vous me faites l'honneur de me dire est vrai, répliqua en souriant le comte, j'espère que vous serez assez bon pour me donner quelques détails sur vous et votre famille.
—Volontiers, monsieur le comte, répondit le jeune homme avec une volubilité qui prouvait la solidité de sa mémoire. Je suis, comme vous l'avez dit, le comte Andrea Cavalcanti, fils du major Bartolomeo Cavalcanti, descendant des Cavalcanti inscrits au Livre d'Or de Florence. Notre famille, quoique très riche encore, puisque mon père possède un demi-million de rente, a éprouvé bien des malheurs, et moi-même, Monsieur, j'ai été à l'âge de cinq ou six ans enlevé par un gouverneur infidèle, de sorte que depuis quinze ans je n'ai point revu l'auteur de mes jours. Depuis que j'ai l'âge de raison, depuis que je suis libre et maître de moi, je le cherche, mais inutilement. Enfin cette lettre de votre ami Simbad m'annonce qu'il est à Paris, et m'autorise à m'adresser à vous pour en obtenir des nouvelles.
—En vérité, Monsieur, tout ce que vous me racontez là est fort intéressant, dit le comte, qui regardait avec une sombre satisfaction cette mine dégagée empreinte d'une beauté pareille à celle du mauvais ange, et vous avez fort bien fait de vous conformer en toutes choses à l'invitation de mon ami Simbad, car votre père est en effet ici et vous cherche.
De comte, depuis son entrée au salon, n'avait pas perdu de vue le jeune homme, il avait admiré l'assurance de son regard et la sûreté de sa voix; mais à ces mots si naturels: *Votre père est en effet ici et vous cherche*, le jeune Andrea fit un bond et s'écria:
—Mon père! mon père ici!
—Sans doute, répondit Monte-Christo, votre père le major Bartolomeo Cavalcanti.
L'impression de terreur répandue sur les traits du jeune homme s'effaça presqu'aussitôt.
—Ah! oui, c'est vrai, dit-il, le major Bartolomeo Cavalcanti. Et vous dites, monsieur le comte, qu'il est ici, ce cher père?
—Oui, Monsieur. J'ajouterai même que je le quitte à l'instant; que l'histoire qu'il m'a contée de ce fils chéri perdu autrefois m'a fort touché, en vérité; ses douleurs, ses craintes, ses espérances à ce sujet composerait un poème attendrissant. Enfin, il reçut un jour des nouvelles qui lui annonçaient que les ravisseurs de son fils offraient de le rendre, ou d'indiquer où il était, moyennant une somme assez forte. Mais rien ne retint ce bon père, cette somme fut envoyée à la frontière du Piémont, avec un passeport tout visé pour l'Italie. Vous étiez dans le midi de la France, je crois?
—Oui, Monsieur, répondit Andrea d'un air assez embarrassé; oui, j'étais dans le midi de la France.
—Une voiture devait vous attendre à Nice?
—C'est bien cela, Monsieur; elle m'a conduit de Nice à Gênes, de Gênes à Turin, de Turin à Chambéry, de Chambéry à Pont-de-Beauvoisin, et de Pont-de-Beauvoisin à Paris.
—A merveille; il espérait toujours vous rencontrer en chemin, car c'était la route qu'il suivait lui-même; voilà pourquoi votre itinéraire avait été tracé ainsi.
—Mais, dit Andrea, s'il m'eût rencontré, ce cher père, je doute qu'il m'eût reconnu; je suis quelque peu changé depuis que je l'ai perdu de vue.
—Oh! la voix du sang, dit Monte-Christo.
—Ah! oui, c'est vrai, reprit le jeune homme, je n'y songeais pas à la voix du sang!

(*La suite à demain.*)

Décédée vendredi, à quatre heures du matin, à Covington, à l'âge de 60 ans, Mme. Vve. Wm. BOSWELL, née Olivier.

LISTE MARITIME.
PORT DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

EXPEDIES.
Brick Empresario, Collins, Havane, J Prats
Brick Rover, Jacques, Galveston, Clapp & Vloe
Goel Joaquina, Gomez, Sisal et Campêche,
Goel Waterwitch, Trapie, baie Aransas, J W Zacharie & co
Sloop Belle, Webber, Pensacola, A Cardeviole
T C Twichell
ARRIVES.
Navire Emily Taylor, Bowen, Boston.
Goel Gerardo, Herrera, Vera Cruz.
Goel Yucateco, Pratts, Tampico.
[illegible]

TIRAILLEURS D'ORLEANS.
Les membres actifs et honoraires de la compagnie sont invités à se réunir en bourgeois, à la mairie, dimanche prochain, 14 du courant, à 10 heures du matin.
6 sept Le sergent major B. TACON.

MAGASIN A LOUER
Un superbe magasin situé rue Natchez près de la Banque du Commerce et présentement occupé par MM. Thos. J. Reed Sun & Co. Possession en sera donnée le 1er de novembre prochain ou plus tôt si on le désire. S'adresser pour les conditions à
8 sept LEOPOLD JEANNET, 26, St. Louis

TALAMON FRERES,
44 rue Chartres
VIENNENT de recevoir par le navire Susan Drew, du Havre:
3e douzaines voxes tapis de Nye,
24 do do tissés grands et petits,
24 do cuirs avec pied,
24 do de tigres,
100 douzaines vestes après piochées,
do do [illegible], Economes et autres. 8 sept

LE soussigné offre à vendre les articles suivants reçus directement de Bordeaux et de Marseille:
4 pipes vieux Madère,
40 barriques vin de Bordeaux,
do do de pour familles,
10 barils vin blanc,
25 barils Monongahela Whiskey,
150 caisses vin de 3 ans d'Orange,
300 caisses vin de Bordeaux de différentes qualités,
25 caisses absinthe,
30 caisses [illegible] de Cognac,
75 paniers champagne,
100 milliers bouchons assortis en balles et en sacs,
25 caisses Maraschino,
30 balles amandes,
3 demi-pipes vieux Cognac,
4 demi pipes do—A vendre par P. LONGIS,
6 sept 116, rue Royale

GARTHWAITE, PAYAN & Co.,
No. 30, rue de Canal, entre la Vieille Levée et la rue Chartres,
MAGASIN EN GROS ET EN DETAIL.
ONT reçu par les navires Oswego et Rhode Island, et offrent à vendre à des prix excessivement bas, pour du comptant, les marchandises suivantes:
HABILLEMENTS POUR HABITATIONS:
200 gilets ronds de kersey, à la monkey,
200 gilets ronds de kersey,
200 paires pantalons de kersey,
200 surtouts à la pilote,
100 douzaines casquettes en vison-marin, pour hommes et pour femmes.
Un assortiment de bretelles en gomme élastique et en coton; pantalons satinet, à rais et de fantaisie, etc.
Les habitants, marchands et détaillants, sont respectueusement invités à venir examiner ces marchandises avant de faire leurs emplettes ailleurs. 6 sept

DAMEJEANNES—300 damejeannes de cinq gallons, en débarquement du navire Susan Drew, du Havre, à vendre par NUMA LACOSTE,
6 sept 166, Royale

DEMANDE DE PENSION—Un Monsieur, seul, désire trouver une pension et un logement dans une famille particulière de cette ville, où l'on ne parle que le français. S'adresser au bureau de l'Abeille 6 sept—3

WHISKEY—200 barils rectifié, à vendre par BUDDECKE, WOODS & Co.
92, Tchoupitoulas

SAVON—20 caisses de Cincinnati, No 1, extra blanc, à vendre par BUDDECKE, WOODS & Co.
6 sept 92 Tchoupitoulas

BEURRE—Quelques barillets de l'Ouest, à vendre par BUDDECKE, WOODS & Co.
6 sept 92 Tchoupitoulas

BACON—Quelques boucauts jambons et épaules à vendre par BUDDECKE, WOODS & Co.
6 sept 92 Tchoupitoulas

HUILE de saindoux—100 barils d'excellente qualité pour l'hyver, à vendre par BUDDECKE, WOODS & Co.
6 sept 92 Tchoupitoulas

SAINDOUX—40 barils, en bon état, à vendre par BUDDECKE, WOODS & Co,
6 sept 92 Tchoupitoulas

CHANVRE Filé—75 balles du Missouri, passé au serein, à vendre par BUDDECKE, WOODS & Co.
6 sept 92 Tchoupitoulas

FARINE—500 barils farine du Missouri, à vendre par BUDDECKE, WOODS & Co.
6 sept 92 Tchoupitoulas

CORDES D'EMBALLAGE—100 rouleaux du Missouri, petites dimensions, à vendre par BUDDECKE, WOODS & Co,
6 sept 92 Tchoupitoulas

SUCRE DE LA HAVANE, blanc, jaune et terré, à vendre par B. VALLS,
6 sept 26, Commune

CIGARES de la Havane—Un assortiment des marques Figaro, Cabana, Minerva, Fleur de Marie &c. à vendre par B. VALLS,
26 Commune

GUAVA—Pâte et Gelée, à vendre par B. VALLS, 26 Commune

GRAINES pour Oiseaux, à vendre par B. VALLS, 26 Commune

GINGEMBRE—Sec et confit, à vendre par B. VALLS, 26 Commune

BOUCHONS—20 sacs de 1000, à vendre par B. VALLS, 26 Commune

NOIR ANIMAL, de Philadelphie à vendre par B. VALLS, 26, Commune.

CONFITURES de la Havane, à vendre par B. VALLS, 26 Commune

TABAC de la Havane, pour cigares et tripes, à vendre par B. VALLS, 26, Commune

AMANDES amères et douces, à vendre par B. VALLS, 26 Commune

HUILE D'ANIS—4 estagnons, à vendre par B. VALLS, 26, Commune

PIERRES à lâcer de Port-Mahon, à vendre par B. VALLS, 26, Commune

RHUM de la Nlle Orléans, à vendre par B. VALLS, 26 Commune

PAPIER pour Cigarettes, à vendre par B. VALLS, 26 Commune.

GRAINES d'anis, à vendre par B. VALLS, 26 Commune

ANISETTE—En paniers fine et surfine, à vendre par B. VALLS, 26 Commune

VERDERIS—15 caisses verdegris en poudre, pur, à vendre par FOSDICK & BRO.
74 Camp

ESPRIT de Térébenthine—15 barils très blanc, en magasin et à vendre par FOSDICK & BROTHER,
74 Camp

BARRIQUES—300 jeux de barriques à mélasse, à vendre par FOSDICK & BRO.
74 Camp

THE—[illegible] Touchong, à vendre par FOSDICK & BROTHER,
74 Camp

HUILE—3000 gallons, à vendre par FOSDICK & BRO.
74 Camp

VINS et liqueurs, à vendre par FOSDICK & BRO.
74 Camp

TABAC à priser—20 jarres tabac macouba, à vendre par FOSDICK & BROTHER,
74 Camp

MADERE—25 quarts de barriques supérieur, à vendre par FOSDICK & BROTHER,
74 Camp

CLOUS—300 barillets assortis Clous de Weymouth, dimensions assorties, à vendre en magasin, par FOSDICK & BROTHER, 74 Camp

CIDRE—50 barils cidre de Newark, doux et pur, en débarquement du navire Rhode Island et à vendre par FOSDICK & BRO. 74 Camp

TEREBENTINE—15 barils de qualité supérieure, en débarquement du Rhode Island, et à vendre par FOSDICK & BROTHER,
94, Camp

SAVON—300 caisses savon brun No. 1 extra, et divers de ménage, à vendre par FOSDICK & BROTHER,
74, Camp

EAU DE VIE de champagne—3 demi pipes de qualité supérieure, pâle, à vendre par FOSDICK & BROTHER,
74, Camp

EAU DE VIE—6 demi pipes Pellevoisin de preuve, à vendre par FOSDICK & BROTHER,
74, Camp

A LOUER—Deux maisons sur le chemin du Bayou, d'une étage de haut et ayant chacune deux chambres, un cabinet et gallerie, ainsi qu'une grande cour et une cuisine.
On peut en prendre possession le douze septembre courant. S'adresser à ROBERT MURPHY,
5 sep 186 Vieux Bassin

EN débarquement du navire Susan Drew, venant du Havre:
Véritable absinthe suisse et fromage de Gruyère, à vendre par J N CURIEN,
6 sept—3 72, Condé

AVIS AUX CONSTRUCTEURS ET ENTREPRENEURS—PLAQUES à couvertures; article supérieur, à vendre en magasin par A. GORDON, WYLIE & Co,
6 sept 62 rue Bienville.

ARTICLES CONVENABLES POUR LA SAISON—Cotonnades du pays, bleu et rouge, qualité supérieure, pour pantalons; Casimir d'automne, grande variété de dessins; aussi pour pantalons, très léger et en toutes autres, à vendre par CORDEVIOLLE & LACROIX,
6 sept 180 rue de Chartres

JUPES en Mantille—Actuellement en débarquement et à vendre par CHAS. A. BARRIERE,
6 sept 88, Chartres

MOUSSELINE coton—A mousseline, 3/4 et 6/4, actuellement en débarquement et à vendre par CHARLES A. BARRIERE,
6 sept 88 Chartres

AVENDRE par les soussignés en débarquement du navire Susan Drew, du Havre:
40 caisses absynthe suisse marque E. Pernod,
50 caisses kirschenwasser Vorde et Lucerne.
DUDOUYT & TEULADE,
6 sept 13 Toulouse

SARDINES—En débarquement du Susan Drew, du Havre, 610 boîtes sardines et 300 demi do, de la marque de Philippe et Canaud, à vendre par EUGENE ROCHEREAU & Co.
6 sept 17 et 19 rue St. Louis

FRUITS ASSORTIS—Six caisses fruits au jus en demi bouteilles, en débarquement du Susan Drew, du Havre, à vendre par EUGENE ROCHEREAU & Co.
5 sept 17 et 19 rue St. Louis

A VENDRE en magasin, par le soussigné:
100 barriques Vin rouge diverses marques;
20 do Vinaigre de vin blanc;
30 barils do do;
10 do vieux Whiskey;
200 caisses vieux Vin rouge: Lafite, Margaux et Graves et Latour, en bouteilles et demi do;
50 mille Bouchons fins en sacs de 500;
30 paniers Huile d'olive.
6 sept CHARLES DUFOUR, 11 Conti

CAPRES à l'huile, Sardines, Fruits, [illegible], en boîtes, demi et quarts, à vendre par CHARLES DUFOUR, 11 Conti

CHAMPAGNE—50 paniers Vin de Champagne, marque Damotte, en bouteilles et demi bouteilles, à vendre par CHARLES DUFOUR,
5 sept 11 Conti

EAU de Vie d'Alès, Seignette—Les soussignés offrent à vendre en douane:
8 1/2 pipes Eau de vie de la marque A. Seignette;
10 1/2 do do do do;
10 1/2 do do do do;
Ayant droit au drawback.
5 sept LOISON & SILVESTRE, 25 rue de Chartres

ABSINTHE SUISSE—400 caisses Absinthe Suisse; 5 dito Eau verte; 10 dito Vermouth, à vendre par LOISON & SILVESTRE,
6 sept 25 rue de Chartres

GOBELETS—[illegible] à vendre par [illegible]

[illegible]

CONSEIL DE LA MUNICIPALITE No. 3.
Séance du lundi le 1er septembre 1845.
Attendu que le contrat pour l'éclairage de cette Municipalité expire le 30 courant:
Il est en conséquence résolu que des propositions cachetées seront reçues jusqu'au 15 courant, pour le dit contrat, qui devra commencer le 1er octobre et qui expirera le 30 septembre 1846.
Conformément à la résolution ci-dessus, avis est donné que des propositions cachetées pour l'éclairage de cette Municipalité, seront reçues par le soussigné à son bureau, jusqu'au 15 du courant.
J. E. LAYET,
Secrétaire du Conseil de la Municipalité No. 3

JEUX DE RAQUETTES.
IL y aura dimanche 7 et lundi 8 septembre, une partie de RAQUETTES, de l'autre bord du Bayou, en faveur de barouches du lorry de la première municipalité. Les bateaux traverseront à chaque dix minutes. 4 sep

TEINTURERIE PARISIENNE.
Rue Condé, No. 94, entre St. Philippe et Ursulines.
MR. HERICY a l'honneur d'informer le public en général et les marchands de nouveautés, qu'il a acheté le FOND DE TEINTURE de M. Bonnet. Les amples emplettes qu'il fit et les nombreuses améliorations qu'il y a faites, joint à une machine à vapeur d'un nouveau système pour l'apprêt des étoffes et spécialement pour ceux des soieries, qui sont apprêtées avec une perfection à laquelle on n'avait pu atteindre jusqu'à ce jour, par ce moyen les soieries n'ont pas le désagrément d'avoir des trous d'épingles qui souvent occasionnent des déchirures, et elles acquièrent tout le brillant du neuf. La promptitude avec laquelle toutes les étoffes sont apprêtées par ce nouveau système de machine à vapeur, dont M. Hericy est le seul possesseur, lui assure un succès incontestable et lui permet d'offrir d'immenses avantages pour la réduction du prix et le fini de l'ouvrage. Les personnes qui voudront bien l'honorer de leur confiance auront lieu d'être satisfaites et apprécieront l'avantage de ce nouveau genre d'apprêt.
Il teint et nettoie en général toutes sortes d'étoffes d'homme et de dames; des tapis d'appartements, costumes de théâtre; ornements d'églises; chapeaux de paille, de feutre, billards et tapis de billard, blanchit les panamas, teint les châles cachemire en diverses couleurs, tout en conservant les dessins dans leurs couleurs primitives, il teint en noir pour deuil en vingt-quatre heures; qu'il garantit ne pas déteindre, et remet les noirs à diverses couleurs claires.
4 septembre—3m J. HERICY

H. DE GOER & RIFFLARD,
21, rue des Magasins.
LES consignés ont reçu par les derniers arrivages et offrent à vendre:
Deux caisses Damas riches, pour rideaux,
Une do Tapis rouge, français, do.
Trois do Chamois et bleu, à dessins, do.
Deux do soie de satin, chamois et bleu do.
Cinq do indiennes françaises, nouveaux genres.
Venant de la manufacture de Gros, Odier, Roman & Co et garanties être de couleurs fermes—le tout à vendre aux détaillants de la ville à très bas prix pour comptant.
26 aout H. DE GOER & RIFFLARD,
21 Magasins

COTONNADES FRANCAISES.
LES soussignés reçoivent par le navire Susan-Drew, du Havre: Quelques balles de cotonnades françaises, superbes et d'un style nouveau, sur lesquelles ils appellent l'attention des détaillants et marchands de la ville.
Aussi—Mouchoirs madras français, chals coton, noirs, 4 et 6/4, indiennes françaises 4/4, mousseline de laine, draps bleus et rouge, français; flanelle gaze 4/4 &.
Constamment en main,—Couvertures françaises de 8 points, des meilleures qualités, ainsi qu'un grand assortiment de marchandises sèches à l'usage des habitans. Le tout à vendre à bas prix.
6 sept H. DE GOER & RIFFLARD,
21, Magasins

FLANELLE GAZE, DE WELSH.
LES soussignés ont reçu directement cent pièces de flanelle gaze, de Welsh, supérieure, importée expressément pour l'usage des familles.
Aussi—Flanelle écarlate, unie,
Idem ordinaire, idem blanche 7/8, 4/4.
Couvertures vertes, bleues et rouges,
Idem ordinaires, de trois points, doubles,
Couvertures de 10, 10, 12 et 14/4, &c. &c.
26 aout H. DE GOER & RIFFLARD,
21 Magasins

LE soussigné ayant acheté de MM. Watts & Hall le stock de leur magasin, No. 26 rue de Chartres, prévient le public qu'il en ouvrira la vente lundi prochain, à des prix beaucoup au-dessous du cours.
26 aout—1m A DESSOMMES

A VENDRE en magasin par le soussigné:
18 barriques Vin vieux, marque Cantenac,
20 do do St. Julien, 20 do Montferrand,
20 do do Emilien, 20 do Bourg,
20 1/2 barriques do marque St. Julien,
12 1/2 vieux Cognac, très bonne qualité,
10 barils Madère, de 15 gallons,
10 barils Vin blanc Sauterne,
5 do do do Barsac,
3 pipes Hollande Gin, et commun,
50 caisses Vin rouge Château Margaux,
do do Latour, do do Lafite,
do do Cantenac, 30 do do Léoville,
do do St. Julien,
do Vin blanc Sauterne et Barsac,
10 do Absinthe Suisse, Vermouth et Lebeaulire,
10 do Cerises à l'eau de vie,
10 do Prunes à l'eau de vie,
10 paniers Anisette fine, surfine et superfine,
30 caisses Vin du Rhin,
10 do Liqueurs 1/2 bouteilles, 3 de Dantzic,
Eau de fleur d'oranger en caisses et estagnons,
40 paniers Huile d'olive, marque Flaguel, en demi bouteilles,
500000 Bouchons assortis, 4 bonbonnes anglaises,
3 jarres Verjus,
1 caisse Mastic à bouteilles.
DUDOUYT & TEULADE,
26 aout 13 rue Toulouse

CARGAISON ASSORTIE.
A VENDRE en débarquement du brick Apalachicola, venant de la Martinique:
[illegible] barriques Vin de Marseille,
77 paniers Huile, de dito demi bouteilles,
200 paniers Anisette superfine de Bordeaux,
50 caisses Eau de fleur d'oranger,
do Absinthe supérieure,
do Guignolet,
do Liqueurs supérieures assorties,
do do do 1/2 bouteilles,
do Ratafia de Grenoble,
do Vin de Malaga, 3ee qualité,
do Malaga de Frontignan,
14 barils Lemons, 2 caisses prunes sèches, par
28 aout LOISON & SILVESTRE,
25 rue de Chartres

A VENDRE en magasin: 50 barriques Vin rouge de ordinaire.
15 barils vin blanc Haut Sauterne,
75 barils vin blanc Haut Sauterne,
80 barriques vin Ladon, Médoc,
3 pipes anisette fine de Bordeaux,
40 caisses cerises à l'eau de vie,
75 caisses liqueurs assorties,
20 quarts et huitièmes de pipe vieux Cognac, ayant droit au drawback
300 milliers bouchons fins et surfins,
200 do bouchons pointus, etc
28 aout FOUGET FILS,
147 Royale

VINS rouges—100 barriques vins de Bordeaux, Château Guiller, St. Julien, St. Estèphe, Queyries, &c. 70 barriques vins de Marseille, marque Bergasse, Eliade Bonne et Bandol, à vendre par J F BERCIER & Co.
15 aout 44, Vieille Levée

VIN blanc—60 barils Haut Sauterne et Barsac, à vendre en magasin par J F BERCIER & Co.
15 aout 44, Vieille Levée

VINS en caisses—30 caisses St. Julien, Château Beychevelle, très vieux: 40 dito Haut Brion, Carbon, très vieux, 70 dito St. Julien de quatre ans; 200 do vin ordinaire St. Julien, Chateau Lafitte, Margaux, do 80 caisses Sauterne, marque Lacaze, 1832, 30 do Podensac, Sauterne et Barsac, à vendre par J F BERCIER & Co.
15 aout 44, Vieille Levée

CHAUSSURES.
REÇU par le navire Rhode Island, quinze caisses brodequins de Russett, en cuir tanné à l'écorce de chêne, excellente chaussure pour habitations, à vendre par FROST & Co.
3 sep 16 rue des Magasins

SOLDE de la cargaison reçue par l'Apalachicola, restant à vendre:
[illegible] paniers d'huile,
do de do en demi bouteilles,
do anisette,
20 caisses absynthe,
50 caisses eau de fleurs d'oranger
En face la rue J. Barbe.
28 aout LOISON & SILVESTRE.

LES soussignés viennent de recevoir les articles suivants, qu'ils offrent à vendre au No. 18, rue du Canal, au premier:—
Barrège vert, indienne rouge à ridicules,
Indienne chamois unie et satinée,
Indienne bleue,
Mouchoirs Challet, mouchoirs Balzorines,
Rubans taffetas et satin, cor,
Couleurs en lacets en fil.
A vendre au drawback—Bretelles gomme élastique.
9 juillet FORCADE & Co.

CONFISEUR.
ANTOINE ALBES a l'honneur de prévenir le public qu'il va ouvrir le dix septembre, un magasin de confiserie sur rue de la Levée, No. 14, entre les rues Champs Elysées et Marigny. On trouvera chez lui tout ce qui concerne sa partie, aux prix les plus modérés. 28 sept—1m

CHARRONAGE.
LE soussigné a en magasin et reçoit par tous les navires venant de Philadelphie, un assortiment complet de roues pour plantations, charrettes, wagons, &c., boghei à terre, de la manufacture de Wm. Wood. Ces articles sont garantis sous tous les rapports et seront vendus à des prix modérés, par JAMES D. DENEGRE,
6 sept—2m 27 Vieille Levée

Marchandises en Fil.
LE soussigné a reçu par de récents arrivages et a en magasin un vaste assortiment de Marchandises suivantes, qu'il offre à vendre par colis, à des termes raisonnables, savoir:
TOILE—A chemises, qualités assorties, en pièces et demi-pièces;
Toile à draps, assortie en qualités et largeurs;
Mouchoirs batiste fil, unis, à ourlets et à coins imprimés;
Linge de table, uni et damassé, en fil, grandeurs assorties;
Diapré uni de perdrix, assorti, en fil;
Flanelles, Bretagnes et toile de Hollande, qualités assorties, en fil;
Linons blancs et à carreaux fantaisie, en fil;
Coutil en fil, blanc et de fantaisie,
Brin à moustiquaire, tout fil, écru, uni et à raies;
Dombury et Toile à habit, en fil;
Toile de Hollande, fil, blanche, écrue et rougeâtre;
Fil à tailleur et à cordonnier;
Galons fil, assortis.
Mousselines et Marchandises en coton:
Linon Bishop et Victoria,
Linon Book de l'Inde et de Suisse;
Mousselines rubanées, à carreaux et à raies;
Mouchoirs imitation batiste,
Mouchoirs Madras et Véreux;
Bandes et Entredeux, cols brodés, &c.
Galons, bas, etc. etc.
Et divers autres articles. SMITH BRYAN,
4 aout 30, Douane

TRUFFES.
LE soussigné offre à vendre en débarquement du navire Susan Drew, venant du Havre
90 boîtes Truffes du Périgord,
33 demi boîtes do do.
26 sept CHARLES DUFOUR,
No. 11, rue Conti

Marchandises sèches au-dessous du prix coûtant.
LES soussignés changeant de place leurs affaires, offrent à des prix bien au-dessous du cours leur stock de Marchandises sèches, dont la balance sera vendue à l'encan le 16 octobre prochain.
Les marchands et les consommateurs feront bien de profiter de l'occasion qui leur est offerte. Ils ont encore en magasin une variété d'articles courans et de fantaisie, tels que:
Casimirs à pantalons, Mouchoirs imitation Madras, Mérinos, Gilets cachemir français, Chemises de peau et caleçons de mérinos, Flanelles, Couvertures 10/4, Bas blancs et de couleurs, [400 doux] Mouchoirs de batiste, Foulards, Bretelles de diverses qualités, Cravates de soie noire et fantaisie, Toile à chemises et à draps, Souliers pour robes et pour chapeaux, Mousselines de laine, nouveaux dessins, superfines, Cols brodés, Corsets français, Rubans, Dentelles, Bobinets façonnés, Voiles, Gants, Mousselines et Nansouks, Crêpes, Ombrelles nouvelles, parfumerie, &c. &c.
6 sept FRED BONIS & LOUVRIER,
99 rue de Chartres

MARCHANDISES SECHES
PEET & MORTON,
No. 25, rue des Magasins,
EN outre de leur stock actuel, reçoivent actuellement un joli assortiment de marchandises de saison d'un beau choix, qu'ils offrent à vendre à des prix très réduits, en consistant principalement en:
Indiennes riches d'un nouveau style; cotonnades unies, de fantaisies, à carreaux écossais et à raies; denims; ginghams et taillés; jeans, satinets, flanelle rouge, blanche, bleue, jaune et verte; flanelle Canton, écrue et blanche; mérinos, bombasines, bombasettes, alpagas; châles de drap, de soie et cachemire, etc.; bas de coton, de laine, de coton en mérinos et en coton, mouchoirs madras, etc. noirs, noirs, blancs, rouges, &c. de fantaisie, &c. 4 sept

LES soussignés ont reçu par les derniers arrivages, un très vaste assortiment d'articles ci-après décrits:
Couvertures françaises de 3 points, item communes à nègres; couvertures pour chevaux, blanches et en couleur; habits rouges, blanes, verts, kerseys et linseys d'un nouveau style; Lowell 7/8 et 4/4; toile à chemises et à drap, écrue et blanche, 3/4, 7/8, 4/4, 6/4 et 12/4 ainsi qu'un très grand assortiment de marchandises sèches—le tout à très bas prix. Ils invitent respectueusement les détaillants, marchands commissionnaires et autres à venir examiner ces marchandises. PEET & MORTON.

CIGARES DE LA HAVANE—Reçu par les bricks Tri et Empresario, et à vendre par les soussignés:
500 milliers Regalias, Imperiales, Panetelas, Ayrones, des, Media Regalia, et Millar, provenant de différentes manufactures.
Aussi: d'importations antérieures:
800 milliers formant un assortiment complet.
1 sept HEPBURN & TURPIN
11 rue Royale

EAU de Vie de Pinet, Castillon & Co—10 demi pipes et 6 quarts dito, à vendre par J. TARDOS,
4 sept 7 Conti

SAVON—300 caisses savon de Winchester, No. 1, à vendre par le soussigné. J. TARDOS,
4 sept 7 Conti

PATES pectorales—20 boîtes pâte pectorales de Regnault de Veau, à vendre par le soussigné. J. TARDOS,
4 sept 7 Conti

BRETELLES—20 douzaines bretelles à la Paille, assorties, à vendre pour clore une consignation, par J. TARDOS, 7 Conti
4 sept

EN débarquement et du navire Auguste, de Marseille—100 barriques vin de Bergasse;
100 paniers huile d'olive de Flaguel;
do do de Possel;
40 do do Flaguel, 1/2 bouteilles;
150 caisses capres, à vendre par BARAN, QUEYROUZE & Co.
4 sept 11 et 15, St. Louis

FONDS de la Banque des Citoyens en sommes à la convenance des acheteurs, à vendre par LEOPOLD JEANNET,
1 sept 26, St. Louis

SARDINES à l'huile—3000 boîtes et demi boîtes de la marque bien connue de B. Guilloux, à vendre à des prix modérés par AUG MOLIER,
6 sept 80, rue St. Louis

EN débarquement du navire Augusta, de Marseille et à vendre par le soussigné:
100 barriques vin rouge, marque de Bergasse.
600 paniers huile en bouteilles et demi bouteilles, de la marque de Flaguel et Possel.
100 caisses capres en bouteilles,
250 paniers bouteilles vides.
2 sept AUGUSTE MOLIER,
St. Louis No. 80.

PORTER de Londres et Ale d'Ecosse—En quarts et pintes, à vendre par SMITH BRYAN, 30 Douane
4 sept

TRICOTS—Un envoi comprenant des caleçons, chemises et demi bas, à vendre par SMITH BRYAN, 30 Douane
3 sept

CHEVROTINE et Plomb en barres—75 barillets chevrotine patentée, numéros assortis, et 20 barillets plomb en barres, en débarquement du steamer Hannibal, à vendre par MEEKER, BEYLLE & Co.
3 sept 79, Tchoupitoulas

BISCUITS de soda—75 barillets en débarquement du navire Rhode Island et en magasin, à vendre par ROBERTS & HALL, 75, Magasins

THE frais—1000 paquets impérial, poudre à canon, Young Hyson, Gunpowder et Pouchong en caisses, demi caisses et boîtes de 6, 10, 12 et 16 livres, à vendre par
3 sept ROBERTS & HALL, 75, Magasins

LIQUEURS en pays—300 barils rum, genièvre, eau de vie, alcool et esprits neutres, de preuves différentes à vendre par ROBERTS & HALL,
3 sept 75 Magasins

EN débarquement du navire Augusta, venant de Marseille, à vendre par les soussignés:
100 barriques vin de Bergasse.
28 sept DUDOUYT & TEULADE, 13 Toulouse

EN débarquement de l'Augusta de Marseille—150 barils vin rouge, 200 caisses eau de fleurs d'oranger, à vendre par RAYMOND CAHUZAC,
34, Vieille Levée

EN débarquement du navire Augusta, venant de Marseille:
104 barriques Vin rouge Bergasse,
100 paniers Huile de 12 bouteilles, } marque Flaguel.
50 do do 24 demi do.
A vendre par G. M. LUCAS,
3 sept 30 Bienville

CIGARES DE LA HAVANE—40 milliers cigares supérieurs, à savoir:
10,000 Blonde Regalia,
10,000 Florinda do,
10,000 Escudero do,
20,000 Cabrey Millar.—A vendre par
30 sout E. JOHNS, 186, Bay dras

TABAC en feuilles de Vuelta de Abajo pour capas, en débarquement du brick Empresario, à vendre par
3 sept—4 JOS. PRATS, 20 Vieille Levée.

CAFE—2,000 livres cassé Domingo, en débarquement du brick la Minerve, à vendre à la convenance des acheteurs. BLANCHARD, EIMER & Co.
30 aout 34, Bienville

EAU DE VIE de Pellevoisin ainé, à vendre par BLANCHARD, EIMER & Co.
30 aout 34, Bienville

SANGSUES—20,000 sangsues à vendre en détail à cinq cents pièce à bord du brick français La Minerve, vis à vis la Place d'Armes. 30 aout—5

HUILE DE BALEINE—20 barils huile de baleine, épurée, pour l'hiver, en bon ordre pour l'expédition, à vendre sur la levée et en magasin de
J F BERCIER & Co,
30 aout 45, Vieille Levée

CIGARES de la Havane—Quelques balles de Vuelta de Abajo, en débarquement du brick Empresario, à vendre par J M CABALLERO,
30 aout 32 Vieille Levée

TABAC EN FEUILLES—Quelques balles de la marque Vuelta de Abajo, en magasin et à vendre à bas prix pour clore une consignation, par J M CABALLERO,
30 aout 32 Vieille Levée

SUCRE DE LA HAVANE—Blanc et brun, à vendre en magasin par J M CABALLERO,
30 aout 32 Vieille Levee

CIGARES de la Havane—Un grand assortiment de cigares de choix, en magasin et à vendre par J M CABALLERO,
30 aout 32 Vieille Levée

CIGARES Principe, Vittoria et de qualité supérieure de la marque de Bouchet, à vendre en magasin par J M CABALLERO,
30 aout 32 Vieille Levée

SUCRE DE LA HAVANE—38 caisses en débarquement du brick Empresario, de la Havane, à vendre par E. TROUSSON,
30 aout 28 Vieille Levée

TABAC—61 balles Vuelta de Abajo, pour capas et tripes, en débarquement du brick Empresario, de la Havane, à vendre par E. TROUSSON,
30 aout 28 Vieille Levée

[illegible] FRANCIS LAMPRE,
27, Vieille Levée

[illegible]

AVIS.
CERTAINS bruits ayant circulé sur le compte du soussigné, celui-ci croit devoir faire connaître le débit de chaque compte, de la maison Watts & Hallé, savoir:
Compte de M. T. Watts, débit de la maison de Paris, duquel il ne peut rendre compte, et $16,000 00
Son compte particulier à la Nouvelle-Orléans, pendant 3 1/2 ans 9,000 00
Plus—Son capital social qu'il a refusé de verser dans la société. $41,500 00
Compte de M. A. Hallé, pendant sept années de résidence à la Nouvelle-Orléans. $40,000 00
6 sept—6 A. HALLÉ.

AVIS—A dater de ce jour, nous ne payerons aucun compte de drey, pour nos marchandises prises aux les quais, à moins qu'on ne soit porteur d'un ordre délivré par nous à cet effet.
Nlle. Orléans, 1er sept. 1845
1 sept—6m GARTHWAITE, PAYAN & Co.

BANQUE DE CITE.
Nouvelle-Orléans, 1er septembre 1845.
LE Bureau des Directeurs de cette institution a, ce jour, déclaré un dividende de TROIS pour cent sur le fonds capital, provenant des profits des six derniers mois, payable aux actionnaires ou à leurs représentans légaux, le lundi 8 du courant, ou après.
1 sept R. J. PALFREY, Caissier.

CONSULAT DE FRANCE.
AVIS MENSUEL.—Août 1845.
SONT invitées à se présenter à ce Consulat pour affaires qui les intéressent, les personnes dont les noms suivent:

A	H
Autrère, Pierre François.	Hanguel, Jean
B	Huguet Charles,
Bérenger Dlle et Fgois.	I
Bourgeois les Dlles.	Isabelle, Vieux-Guillaume
Bogué Jean,	L
Belbezé Antoine,	Leroy, Louis Jacques
Brignon Jomarie Mlle,	Loeffs, Michel
Bouillon J. M.	M
Bonjour Antoine,	Motel, Etienne
Blancourt Pierre,	P
C	Pastin, Casimir, (née Anne Bar)
Coussot.	R
D	Raymond, Claude
Durand, Mich. Fçois	S
D'Usson de Donpplet.	Sérvy, Eugénie
Damaron, Etienne	T
Digard, Alphonse	Tapie, Arnaud
Dalnes, Vincent	V
Duchesne, les époux	Vernouille, les époux.
G	
Grivaux, Marie Mlle	

La chancellerie du Consulat de France, située encoignure Rampart et St. Pierre, est ouverte tous les jours de dix heures du matin à trois heures de l'après midi.
2 sept

SANGSUES.
VINGT MILLE sangsues Hongroises et Suédoises reçues par le navire Susan Drew, du Havre, à vendre aux prix de CINQ, DIX et QUINZE cents pièce, à l'entrepôt général, rue d'Esplanade encoignure Casacalvo, No. 86, continuation de la rue Royale.
Le même entrepôt a reçu DIX MILLE sangsues espagnoles par le brick Titi, de la Havane, qu'il vendra de CINQ à DIX cents pièce.
Les prix ne varieront point pendant la durée des maladies. P SOUBIRAN.
6 sep

[illegible]
2 sept—3